

CONTACTS



Joyeuses fêtes

06

INFOS MAIRIE
FÊTE DU VILLAGE

11

DOSSIER
AMÉNAGEMENTS
PASSÉS ET À VENIR

17

VIE ÉCO
NOUVEAUX
COMMERCANTS



D 112

**Permis B et Boite Auto,
Permis motos et cyclos...
Permis à 1€, Stages
Code sur Internet**

06 26 09 78 85 / 42 rue de la Libération 42480 La Fouillouse

Transports BAYARD



**Transports Nationaux
toutes distances et tous tonnages
Stockage E.R.F (Surface 20000 m²)**

**21 allée de l'aviation
42480 LA FOUILLOUSE**

04 77 30 15 97

www.bayard-transports.com

TRAVAUX PUBLICS

BERCET

AMÉNAGEMENTS DURABLES

17 bis, Rue Gutemberg - 42340 VEAUCHE
Tél. 04 77 54 60 77

www.bercet-tp.fr

*Une entreprise spécialisée en réseaux et voirie
à proximité de chez vous*

Home staging
Décoration d'intérieur
Valorisation immobilière

La boîte de ...CO

Corinne ALVES
06 87 22 12 70
St-Priest-en-Jarez
f Corinne Alves

CITROËN LA FOUILLOUSE

Réparateur agréé - Agent Commercial

SARL Cuisinier



VENTE NEUF
OCCASION
MÉCANIQUE
TOLERIE
PEINTURE
CARROSSERIE



RN 82 LA FOUILLOUSE 42480 - Tél. 04 77 30 12 60



- VENTE A LA FERME -

LA FERME BERTHOLET Charcuterie - Agneau - Veau - Boeuf
Fromages - Légumes - Fruits

contact@fermebertholet.com

Les Perrotins - 42480 LA FOUILLOUSE | 04 77 36 58 83

MENUISERIE BOIS/PVC/ALU JAY PIERRE

Menuiseries diverses, placards, parquets...
Installation complète de cuisines et salles de bains

62, rue de la libération - 42480 la Fouillouse

Tél. 04 77 30 10 01 / 06 81 55 43 66

Fax. 04 77 52 58 96

BRUNO LOUISON

PLOMBERIE - ZINGUERIE - CHAUFFAGE CENTRAL - SANITAIRE

SARL - ALLÉE DU TRIAGE
42480 LA FOUILLOUSE

04 77 30 57 99

bruno.louison@wanadoo.fr

CARRELAGE | REVETEMENT | CHAPE LIQUIDE

ENTREPRISE DI CESARE

ZA Plateau des Forges - Allée Mathieu Murgues
42100 SAINT-ETIENNE

Tél. 04 77 32 43 84

Fax 04 77 32 39 58

E-mail : sarl.di-cesare@wanadoo.fr



EURL FREDERIC TETE

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

VMC - Automatismes - Alarme - Courant faible

29, rue du Vernay - 42480 La Fouillouse

Port. 06 77 04 26 76

tetefrederic@gmail.com

**COMMERÇANTS, ARTISANS, TPE, PME,
VOUS SOUHAITEZ APPARAÎTRE
DANS LE BULLETIN MUNICIPAL ?**

CONTACTEZ **JLS STUDIO PRINT ET WEB**
AU 04 77 55 05 42

04
INFOS MAIRIE
NOUVEAUX AGENTS

10
INFOS MAIRIE
DÉMARCHES
CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

18
VIE SCOLAIRE
RAM

06
INFOS MAIRIE
FÊTE DU VILLAGE

11
DOSSIER
AMÉNAGEMENTS

20
VIE ASSO
FORUM
DES ASSOCIATIONS

08
INFOS MAIRIE
11 NOVEMBRE

17
VIE ÉCO
NOUVEAUX COMMERCANTS

21
ÉTAT CIVIL



PATRICK BOUCHET

MAIRE

ÉDITO

SOURIRE, BIENVEILLANCE ET PRUDENCE,

Grace à notre vigilance, notre bon respect des gestes sanitaires et la vaccination, l'été que nous venons de vivre fût un régal.

L'affluence lors de la fête du 14 juillet était à la hauteur des attentes et les rires, les danses, la retraite aux flambeaux, la paëlla géante, la buvette, le feu d'artifice, les groupes musicaux furent autant de bons prétextes aux joyeuses retrouvailles.

Cet été nous a aussi préservé de la sécheresse et si nos services techniques ont dû redoubler d'efforts pour maîtriser des pousses records, le fleurissement particulièrement soigné a été exemplaire si l'on en juge les bonnes appréciations reçues.

La rentrée des classes fût un moment important du mois de septembre avec des effectifs en légère hausse aussi bien pour le public que le privé, un magnifique projet de self à l'étude pour la cantine et des pauses méridiennes ouvertes sur les découvertes sportives.

Septembre ce fût aussi un forum des associations record, organisé par l'Office Municipal des Sports que je remercie encore pour le dynamisme et l'engagement de ses bénévoles, était un rendez-vous important de cette rentrée, un indicateur sur la santé de notre village. De ce côté, nous ne pouvons qu'être rassurés.

Les 45 associations ont repris fièrement leurs activités et l'Ecole de Musique, fraîchement réorganisée connaît un vif regain d'intérêt sous l'impulsion de son tout nouveau et très engagé responsable pédagogique.

Enfin, septembre, c'est l'arrivée tant attendue de notre Directrice Générale des Services remplaçante, Virginie Desseigne, qui a su dès les premiers jours de sa prise de fonction mettre en œuvre une organisation dans laquelle élus et agents ont pu prendre bonne place, mais surtout leur vraie place.

Alors oui, la reprise est bien là, les projets en sommeil depuis 18 mois démarrent et avancent à grand pas. Le vestiaire communal va voir le jour pour le centenaire de notre USGF, le parc des Vignes, la chapelle Sainte-Anne, le skate-park, la nouvelle place du marché l'extension de la voie cyclable et la dynamisation du centre bourg sont, entre autres des travaux qui seront menés pour certains dès le début de 2022.

Cette fin d'année se révèle comme tout aussi passionnante avec le retour des festivités de fin d'année à l'adresse de nos jeunes et de nos aînés et aussi pour ne pas dire surtout, le très attendu Marché de Noël qui, grâce à l'engagement et la créativité de nos services techniques associés au talent de notre adjointe Valérie Picq, vont retrouver bonne place dans notre commune du 17 au 19 décembre où nous vous espérons nombreux.

J'espère que ce numéro de fin d'année de votre revue municipale vous plaira et sachez que vous pouvez aussi prendre connaissances de nos actualités sur facebook : ville de la fouillouse, la page officielle de la mairie où vous sont données les vraies infos.

Je vous souhaite à nouveau beaucoup de sourires, de bienveillance et de prudence. Nous sommes toujours plus forts à plusieurs,

*Bonne lecture
et bonnes fêtes de fin d'année*

MAIRIE :

1, rue de la Croix de Mission
Tél. 04 77 30 10 34
e-mail : mairie@lafouillouse.fr
www.lafouillouse.fr

Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30

LA FOUILLOUSE CONTACTS

n°139 - Décembre 2021
Revue Municipale d'informations
distribuée gratuitement.

Rédaction : Mairie de La Fouillouse.

Coordination - Réalisation :
JLS Studio Print et Web - 04 77 55 05 42

Publicité : JLS Studio Print et Web

Dépôt légal : Mars 2021

NOUVEAUX AGENTS

Morgan MARECHET



Mathieu DELAGE



Jule VOCANSON



Carole LUIZ



Clémence SERVANTON



Julia CHAMPAILLER



Morgan MARECHET, menuisier,

Mathieu DELAGE et **Jule VOCANSON** pour la gestion des espaces verts ont été recrutés.

Avec la dynamisation du village, comme l'aménagement des espaces verts avec un fleurissement plus intense et plus nombreux, et différents travaux liés à la menuiserie, le service technique a eu besoin de "bras" supplémentaires.

Carole LUIZ, au secrétariat général en remplacement de Céline partie en mutation et **Clémence SERVANTON** à l'accueil pour vous accueillir physiquement et téléphoniquement mais aussi pour vos demandes de carte d'identité et passeport.

Julia CHAMPAILLER, animatrice du Relais d'Assistantes maternelles (RAM), a pris ses fonctions. Présente 2 journées par semaine, elle aura à cœur de mener ses missions au plus près des enfants, parents et assistantes maternelles.

NOUS LEUR SOUHAITONS À TOUS UNE BONNE INTÉGRATION

ACCUEIL

DES NOUVEAUX FEUILLANTINS

**L'ACCUEIL DES NOUVEAUX FEUILLANTINS
A EU LIEU LE SAMEDI 4 SEPTEMBRE
À L'ISSUE DU FORUM DES ASSOCIATIONS.**

Ce sont une vingtaine de personnes qui se sont réunis autour du Maire et du conseil municipal. Dans un discours, Patrick BOUCHET a souligné comme il faisait bon vivre à La Fouillouse et a présenté le plan vélo pour une sécurité accrue de tous. Un verre de l'amitié a clos cette réception.



RECENSEMENT



Chaque jeune Français de 16 ans (nés à partir de 2005) doit se faire recenser. Son recensement citoyen fait, il reçoit une attestation de recensement.

Il doit la présenter lors de certaines démarches.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC)

- **avant 18 ans**, présenter une attestation de recensement est obligatoire pour vous inscrire à un examen (BEP, Bac) ou un concours administratif
- **à partir de 18 ans**, présenter un certificat de JDC est obligatoire pour vous inscrire à un examen (BEP, Bac...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France.

Le recensement permet à l'administration de vous **inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans**.

Vous pourrez alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches.

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.

Vous devez aller à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour

LABEL VILLES OU VILLAGES OÙ IL FAIT BON VIVRE

LA COMMUNE A OBTENU EN 2021 LE LABEL VILLES OU VILLAGES OÙ IL FAIT BON VIVRE.

Obtenant la première place (1 sur 14) pour les communes de 3500 – 5000 habitants,



Ce résultat est le fruit de ce qui est mis en œuvre sur la commune : fleurissement de nos quartiers, entretien intensifié de nos parties communes, présence d'un fort tissu associatif, gestion des incivilités, entretien de notre commune avec produits zéro phyto.

Bien sûr, tout cela doit encore être amélioré par de nouveaux aménagements urbains à venir pour fin 2021 et sur l'année 2022 :

- Changement et ajout de poubelles.
- Mise en place de poteau cendriers.
- Remplacement de nos bancs existants et rénovation.
- Remplacement de nos bacs fleurs.
- Installation de nouvelles caméras permettant d'améliorer la sécurité de nos administrés.
- Amélioration des conditions de circulation, respect des limitations de vitesse.

Restant votre dévoué pour toutes questions



Hervé Javelle
Adjoint en charge
des travaux et voirie
Tel 04 77 30 10 34

CCAS POUR UNE ACTION SOCIALE LOCALE ET PÉRENNE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), présidé de plein droit par le Maire de la commune et dirigé par un conseil d'administration composé d'élus municipaux et de représentants des associations, est l'institution de l'action sociale locale par excellence. Ses actions de proximité sont directement orientées vers les publics fragiles ou défavorisés : aide et accompagnement des personnes âgées, aide aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre les exclusions...

Pour les particuliers

- Un CCAS peut recevoir des dons de particuliers, en contrepartie de quoi le donateur peut bénéficier des déductions fiscales prévues par la loi.
- Le don d'un particulier au CCAS ouvre droit à une réduction d'impôt de 66 % de son montant dans une limite globale de 20 % du revenu imposable.
- Le CCAS est habilité par la loi à recevoir des dons et legs.

Pour les entreprises

- Conformément au code des impôts (article 238 bis), les dons effectués au CCAS, en espèces ou en nature, sont déductibles des impôts sur les bénéfices des entreprises (mécénat social), à hauteur de 60 % du montant des versements.
- Pour faire un don, complétez le formulaire. Le montant de votre don doit être réglé par chèque à l'ordre du Trésor public, il est à adresser par voie postale à CCAS de La Fouillouse
1 Rue Croix de Mission – 42480 LA FOUILLOUSE.

À QUOI SERT LE CCAS *Quelques exemples*

- Attribution de tickets alimentaires aux personnes isolées et aux familles en grande difficulté sur évaluation d'un travailleur social.
- Aide sociale facultative : attribution d'aides financières après épuisement des autres dispositifs (fonds de solidarité logement, associations caritatives...) et validation par le conseil d'administration du CCAS.

MES COORDONNÉES

M Mme

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Fait le : Signature :

Un reçu fiscal vous sera envoyé.





Fête Du Village

C'est tout le village qui attendait avec impatience la fête du village du 10 juillet.

Afin de combler l'annulation de l'an dernier, 2 concerts ont été donnés, d'abord le groupe régional "Initial" pour la partie rock, et le groupe professionnel "Essentiel 82" avec les danseuses de l'école Renata Pailhous, pour les tubes des années 80, de quoi remplir la piste de danse.

Une maquilleuse pour transformer nos têtes blondes en "œuvre d'art" pour leur plus grand plaisir était également présente.



Village

Cette année, c'est avec délice que les gourmands et gourmets ont succombé à la paëlla géante, suivie d'une part de tarte maison réalisées par le restaurant le 82.

Enfin, après beaucoup d'impatience de la part de nos chérubins, la nuit est arrivée pour la traditionnelle retraite aux flambeaux, avec un parcours rythmé par la fanfare Samba Desmonts Bateria.

De retour au parc des cèdres, un magnifique feu d'artifice a embrasé le ciel feuillant sous les regards émus de tous. Pour terminer, DJ JB a mis le feu aux platines pour le plus grand plaisir de tous.

Une belle soirée pleine d'émotions !







COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Crédit photos Georges Picq

C'est sous un soleil radieux, que les Feuillantines et Feuillants ont défilé en nombre avec le Maire Patrick BOUCHET pour une très belle cérémonie commémorative du 11 Novembre.

Comme cités lors du discours du Maire, les noms gravés sur notre monument aux morts nous rappellent constamment les valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure, et ils nous rappellent la fraternité d'armes.

Quatre anciens combattants, Jean BREURE, Claude MORETON, Benoît GRANGEON et Antoine MENA, sous les yeux de leurs proches, ont été décorés de la Croix du combattant par le Colonel Franck MARESCAL, et une rose a été remise à leur épouse.

Un grand merci à la Chorale La Folhiole, Alix et Dimitri, l'Ecole de Musique et Danse pour leur participation active.



LOI MONTAGNE



Rémy Girardon



Cet hiver la loi change, votée en 2016 et applicable à compter du 1 novembre 2021. Les équipements spéciaux deviennent obligatoires pour tous les véhicules CIRCULANT dans les régions de montagne du 1er novembre au 31 mars. Tous les véhicules sont concernés par cette mesure et ce dans 48 départements comme La Loire :

Dans les zones établies par les préfets, les véhicules légers, utilitaires et les camping-cars devront à compter du 1^{er} novembre :

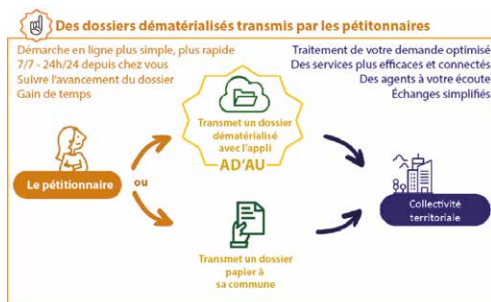
- soit détenir des chaînes à neige métalliques ou textiles permettant d'équiper au moins deux roues motrices,
- soit être équipés de quatre pneus hiver certifiés 3PMSF (Logo sur le flanc du pneu représentant 3 sommets avec un flocon de neige) ou de pneus 4 saisons.

Bien entendue une loi ne serait pas une loi sans sa sanction :

À partir de novembre 2021, la loi prévoit une amende de 135 € ainsi que l'immobilisation du véhicule pour les automobilistes ne respectant pas les nouvelles mesures incluses dans la Loi Montagne.

Les 48 départements concernés :

Ain (01), Allier (03), Alpes-de-Haute-Provence (04), Hautes-Alpes (05), Alpes-Maritimes (06), Ardèche (07), Ariège (09), Aude (11), Aveyron (12), Cantal (15), Corrèze (19), Corse-du-Sud (2A), Haute-Corse (28), Côte-d'Or (21), Creuse (23), Doubs (25), Drôme (26), Gard (30), Haute-Garonne (31), Hérault (34), Isère (38), Jura (39), Loire (42), Haute-Loire (43), Lot (46), Lozère (48), Meurthe-et-Moselle (54), Moselle (57), Nièvre (58), Puy-de-Dôme (63), Pyrénées-Atlantiques (64), Hautes-Pyrénées (65), Pyrénées-Orientales (66), Bas-Rhin (67), Haut-Rhin (68), Rhône (69), Haute-Saône (70), Saône-et-Loire (71), Savoie (73), Haute-Savoie (74), Tarn (81), Tarn-et-Garonne (82), Var (83), Vaucluse (84), Haute-Vienne (87), Vosges (88), Yonne (89), Territoire de Belfort (90)



AUTORISATIONS D'URBANISME

EN LIGNE



Rémy Girardon

À compter du **1^{er} janvier 2022**, le dépôt et l'instruction de vos autorisations d'urbanisme (permis d'aménager, permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, DIA, dossiers ERP) se feront par voie électronique via une plateforme **AD'AU** sur **service-public.fr** ; c'est la dématérialisation de l'application du droit des sols (Démat ADS). La saisie par voie électronique (SVE) permettra aux usagers de saisir l'administration (État et collectivités territoriale) de manière dématérialisée, selon les modalités mises en œuvre par ce dernier (e-mail, formulaire de contact par internet...) dans le respect du cadre juridique général. Vous allez pouvoir déposer vos demandes (formulaire et plans) en ligne depuis chez vous 7J/7 24H/24.



ALERTE CAMBRIOLAGE

Actuellement il y a une vague de cambriolages, faire le 17 pour toutes personnes, véhicules ou événements suspects.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

RENDEZ-VOUS OBLIGATOIRE POUR LE DÉPÔT DU DOSSIER ET LA REMISE DU NOUVEAU TITRE

La carte nationale d'identité (C.N.I.) permet à toute personne physique de justifier de son identité et de sa nationalité française. En cours de validité, elle vaut document de circulation au sein de l'union européenne. Hors Union Européenne, la plupart des Etats exigent un passeport valide plusieurs mois après la date prévue de retour en France.

QUI PEUT FAIRE CETTE DÉMARCHÉ ?

Les personnes de nationalité française.

Quand ? Au plus tôt ! Les délais d'obtention d'une carte d'identité ou d'un passeport sont variables selon les périodes de l'année.

En Moyenne :

- **Période "creuse" :** 2 semaines pour obtenir un rendez-vous en mairie pour le dépôt de dossier + 2 semaines de délais de fabrication = **1 mois au total.**
- **Période "haute" :** 3 semaines pour obtenir un rendez-vous en mairie pour le dépôt de dossier + 3 semaines de délais de fabrication = **1 mois et demi au total.**

Comment ? Prenez rendez-vous sur [rendezvousonline.fr](https://www.rendezvousonline.fr) ou en téléphonant au **04 77 30 10 34.**

ATTENTION ! Si vous souhaitez faire une demande simultanée de carte nationale d'identité ET de passeport (pour la même personne), vous pouvez prendre un seul rendez-vous en prenant soin de vous munir des pièces nécessaires au dépôt des 2 dossiers. Merci de le préciser à l'agent lors de votre rendez-vous en Mairie.



LA NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ

À la suite d'un déploiement progressif, la nouvelle carte nationale d'identité est entrée en vigueur sur tout le territoire lundi 2 août 2021. Cette carte, plus petite que l'ancienne, est au format carte bancaire (comme le nouveau permis de conduire) et contient une puce électronique qui vise à lutter contre la fraude et l'usurpation d'identité.

Que contient-elle ?

Sa puce électronique, hautement sécurisée, comprend des informations qui figurent sur la carte : nom, nom d'usage, prénoms, date et lieu de naissance, l'adresse, la taille, le sexe, la date de délivrance de la carte et sa date de fin de validité ainsi que, comme pour le passeport, la photo du visage et les empreintes digitales (sauf pour les mineurs de moins de douze ans).

Elle est également équipée d'un cachet électronique visuel (CEV) signé par l'État, qui permet une lecture automatique et reprend les données inscrites sur la carte, ce qui permettra de détecter rapidement une éventuelle fraude si ces données ont été modifiées.

Dois-je renouveler ma carte qui est à l'ancien format ?

Il n'est pas obligatoire que tous les citoyens soient munis d'une telle carte.

La durée de validité des nouvelles CNI est de 10 ans.

Nouveaux ! Le recueil des empreintes est obligatoire au dépôt du dossier et à la remise de la nouvelle carte. Comme pour les passeports, une double vérification sera effectuée, d'abord au moment de l'instruction puis lors de la remise de la carte. Les empreintes figurent donc obligatoirement dans la puce de la carte mais elles ne seront pas conservées dans le traitement national si le titulaire de la carte en fait la demande.

AVANT DE COMMENCER :

- 1/ Vous devez vous présenter personnellement lors du rendez-vous en mairie (pour une durée de 20 à 30 minutes environ).
- 2/ Pour gagner du temps lors de votre passage en mairie, vous pouvez effectuer une **pré-demande en ligne sur ants.gouv.fr** (ou remplir un document CERFA).
- 3/ La nouvelle carte / passeport sera à retirer en mairie de la Fouillouse dans un délai de 3 mois

Pour vos enfants : Les mineurs doivent disposer d'une carte nationale d'identité et/ou d'un passeport personnel. La présence de l'enfant quel que soit son âge **est obligatoire** lors du dépôt du dossier. Le mineur de plus de 12 ans doit se présenter en mairie pour le retrait de son titre (empreinte nécessaire). Les mineurs doivent **être accompagnés d'un représentant légal** (père, mère ou tuteur).

Liste des documents

• Timbres fiscaux :

	+ de 18 ans (majeur)	+ De 15 ans (mineur)	- De 15 ans (mineur)
Carte d'identité	Gratuit pour un renouvellement	Gratuit pour un renouvellement	Gratuit pour un renouvellement
En cas de vol de carte d'identité	25 €	25 €	25 €
Passeport	86 €	42 €	17 €

- Votre titre à renouveler ou votre acte de naissance pour une première demande (inutile de fournir l'acte de naissance pour les communes disposant ou ayant disposé sur le territoire d'une maternité).
- Justificatif de domicile de moins d'un an au nom de la personne effectuant la demande.
- Copie du titre d'identité de la personne hébergeant un majeur, accompagné d'une attestation d'hébergement.
- Photo d'identité de moins de 6 mois, conforme aux normes.
- Titre d'identité du parent déposant la demande pour un mineur.

Cas particulier : voir avec la mairie

(garde alternée, conservation du nom marital suite divorce, mariage, veuvage...)

Durée de validité

	+ de 18 ans (majeur)	-de 18 ans (mineur)
Carte d'identité	Voir encadré ci-contre	10 ans
Passeport	10 ans	10 ans

Pour les CNI portant une durée de validité de 15 ans.

La validité des CNI déjà en circulation n'est pas remise en cause par le déploiement de la nouvelle carte d'identité, mais celles dont la date de validité dépasse le 3 août 2031 ne pourront plus être utilisées après cette date pour voyager au sein de l'Union Européenne.

Pour les CNI facialement périmée mais toujours valide

en application du décret n°2013-1188 du 18 décembre 2013 : Elles restent valides jusqu'à leur date de fin de validité inscrite sur le titre + 5 ans. Il n'y a aucune obligation d'en changer. Exemple : CNI délivrée le 26/05/2010 => valide jusqu'au 25/05/2025.



AMÉNAGEMENTS

PASSÉS ET
À VENIR

sur la commune



Ces derniers mois, la municipalité s'est beaucoup investie dans l'aménagement urbain en créant des espaces chaleureux, mais aussi en aménageant nos routes et trottoirs.

Une implication de nos élus mais aussi de notre responsable des services techniques et des agents.

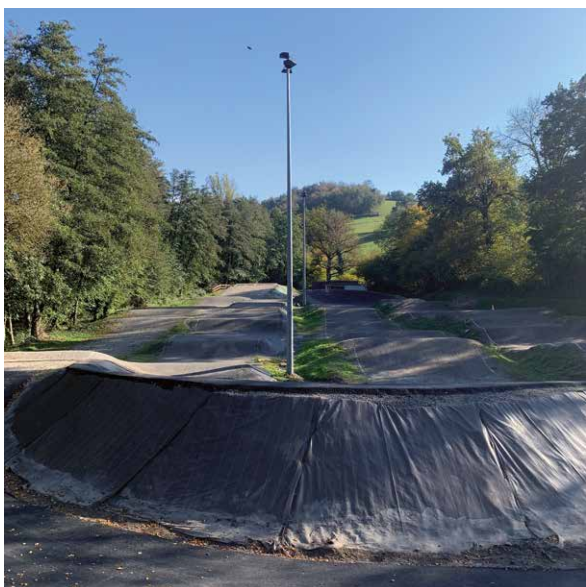
Merci pour tout ce travail !

Cet embellissement qui ne fait que débiter...



BMX**Le Bi-Cross fait peau neuve !!!**

Les 3 virages en terre, ont été bitumés... Une plateforme aménagée pour accueillir le public... Reprise en gravier du chemin... Création d'un espace avec électricité pour les manifestations, tout a été mis en place pour optimiser la pratique de ce sport. Les virages ne seront plus impactés les jours de grandes pluies, ce qui réduira l'entretien effectué par les bénévoles et les services techniques de la commune.

**POUBELLES**

Des nouvelles poubelles arrivent pour remplacer les anciennes, et de nouveaux emplacements vont être créés sur la commune.

Des cendriers vont aussi être installés.

Merci de bien vouloir les utiliser afin de garder un village propre, nos agents communaux pourront ainsi se consacrer à d'autres tâches.

Pour rappel, des boîtes de recyclage en carton sont à disposition pour les masques et **UNIQUEMENT LES MASQUES**.

**ALLÉE DES MOLINEAUX**

Un côté de l'allée des Molineaux a "rajeuni". En effet le trottoir en terre battue a été refait en béton désactivé. Le béton désactivé est composé de granulats (sable, graviers, cailloux, galets, etc.) apparents. Son aspect décoratif en fait un revêtement davantage utilisé que le béton classique, du fait de sa grande résistance.

La poursuite des travaux, sur l'autre côté de la voirie est engagée au programme 2022.



AVANT



APRÈS

HOTEL À INSECTES

La Fouillouse a été labellisée Villes et Villages où il fait bon vivre, et les insectes feuillantins ont pu se rendre compte de l'hospitalité du village. Ils peuvent désormais vivre en toute quiétude dans leur résidence...

Des Hôtels à insectes ont été fabriqués par notre menuisier des services technique et aménagés par les agents en charge des espaces verts.

L'hôtel à insectes, appelé aussi nichoir à insectes, est un dispositif qui vise à faciliter la survie d'insectes et d'arachnides, notamment dans des écosystèmes où la pollinisation et la biodiversité sont recherchées.



COTÉ PILE



COTÉ FACE

AVENUE JEAN FAURE

Deux nouvelles créations en espace vert ont vu le jour avenue Jean Faure à l'intersection avec les rues "Soleil Couchant" et "Bel-Air".

L'avenue Jean Faure s'est parée de massifs verdoyants pour le plaisir des yeux et agrémenter notre commune.



Cette avenue sera très prochainement arborée avec une quinzaine de beaux tilleuls et des massifs de plantes vivaces afin de structurer cette voie très fréquentée des feuillantins.

ALLEE DU FOREZ

L'allée du Forez s'est également vu offrir un lifting. Après le renouvellement des canalisations d'eaux potables détériorées, la chaussée très abîmée a été regoudronnée et les stationnements refaits avec du gazon en nidagravelle pour permettre l'infiltration des eaux pluviales.



AMENAGEMENT DE L'ESPACE VERT DE LA MAIRIE

L'aménagement de l'espace vert de la Mairie est en cours. Un verger avec des arbres en espalier, mais aussi un vignoble ont été plantés. Pour éviter le désherbage et apporter une plus-value esthétique, un paillage minéral en blocs beiges est posé au pied des plantations. Des pergolas avec des rosiers grimpants seront positionnés au dessus du cheminement piéton, ainsi que des massifs fleuris pour donner de la couleur à cet espace. Un petit air de plénitude pour un moment de détente à deux pas du centre-ville.



Et une bonne nouvelle supplémentaire, les bancs municipaux les plus abîmés seront remplacés, les anciens qui le peuvent seront restaurés et installés sur de nouveaux emplacements.

BOITE AUX LETTRES

Afin de faciliter l'envoi des courriers, une boîte aux lettres a été installée Rue de Saint-Just, vers le rond-point du dojo. Elle remplace celle qui se situait Avenue de la gare sur la façade de DOMIDOM




DEFIBRILLATEURS

Des défibrillateurs semi-automatiques supplémentaires pour grand public ont été posés sur l'ensemble de la commune.

Ils se situent :

- La Feuillantine en extérieur
- A l'ancienne poste à l'extérieur
- Salle Socio Sportive et Polyvalente à l'intérieur
- Place du marché à l'extérieur
- Pôle enfance à l'extérieur
- Hall de la Mairie en intérieur

En cas d'utilisation vous devez le mettre en route en appuyant sur le bouton  et suivre les instructions.



CITY STADE

Un "relooking" du city stade a été effectué. Toutes les barrières et la main courante en bois ont été changées. Le matériau sélectionné est un bois thermo traité, qui ne s'altère pas et résiste avec le temps. Un nouveau visage pour le lieu incontournable de notre jeunesse feuillantine.



BOITE À LIVRES

Lors de la dernière mandature du conseil municipal des enfants (CME) élus de 2018 à 2020, les élus en herbe avaient émis le souhait de faire des boîtes à livres. C'est aujourd'hui un projet réalisé.

Une première boîte a été installée il y a quelques mois à l'entrée du parc des cèdres, la seconde a été posée au carrefour de la Rue de la Libération et de la rue Jean-Marie Goubelly, à côté de la boîte postale.

Ces boîtes conçues et fabriquées par les services techniques ont été décorées dans la joie et la bonne ambiance par les enfants élus, qui sont venus un samedi après-midi pendant leur mandat. Malgré cette longue attente due à la pandémie, le projet a abouti pour la joie de tous nos lecteurs.



SKATE-PARK

Un projet très attendu

Si j'en crois les échanges que j'ai pu avoir avec certains habitants de La Fouillouse, jeunes et moins jeunes, le skate-park est un sujet dont il est question depuis de longues années. La Commission Enfance, composée de Clémence Sabaut, Céline Champagnon, Didier Racle et moi-même, s'est donc emparée du projet pour le faire aboutir le plus vite possible mais sans précipitation, afin de répondre aux attentes d'une majorité de futurs utilisateurs.

C'est dans cet esprit de concertation que nous avons demandé les avis des adjoints à l'urbanisme et aux travaux (Rémy Girardon et Hervé Javelle) et que nous avons organisé une réunion publique en juillet dernier afin de discuter des différents aspects du projet avec les feuillantins qui le souhaitent.

QUEL LIEU ?

Malgré sa superficie importante, il n'existe pas sur notre commune beaucoup d'espaces susceptibles d'accueillir une structure telle qu'un skate-park. Il s'agissait de trouver un endroit qui ne soit pas trop excentré pour permettre à chacun de pouvoir y accéder facilement.

Nous avons proposé de l'implanter en lieu et place du parc de jeux de la rue Saint-Anne, à deux pas du city-stade et de déplacer les jeux actuels dans le parc des Cèdres. Cet emplacement, sans être très grand, a l'avantage d'être plat, central et facile d'accès. Cette proposition a fait l'unanimité chez Les feuillantins présents.

QUEL TYPE DE STRUCTURE ?

Il existe deux principales catégories de structures. Soit en bois et métal, soit en béton. La première solution a l'avantage d'être plus rapide à installer mais elle est bruyante et glissante en cas de pluie. La seconde nécessite plus de travaux mais le bruit des roulements est faible et l'adhérence reste bonne par temps humide. Nous avons écouté l'avis des pratiquants présents, qui ont plébiscité les structures en béton.



Pour accueillir une telle structure des études topographiques et de sous-sol sont nécessaires. Elles ont eu lieu à la mi-octobre. En fonction des résultats, nous pourrions alors organiser une nouvelle réunion afin de définir plus précisément le parcours souhaité par les futurs utilisateurs et de soumettre les différentes idées à un architecte spécialisé. Après ces premiers échanges, il y a consensus autour d'une piste triangulaire, permettant l'implantation de rampes dans les virages et de modules de difficultés variées dans les lignes droites. Une telle piste aura en outre l'avantage de laisser de la place pour des espaces verts en son pourtour et en son centre.

QUEL PUBLIC ?

Un autre aspect qui a fait l'unanimité chez les participants à cette réunion, est que le futur skate-park n'a pas vocation à être réservé à une élite. Il devra pouvoir accueillir des "riders" de tous niveaux. Il est même envisageable de l'agrémenter d'une piste plate et roulante pour les plus petits qui souhaiteront faire leurs premières tentatives de « sports de glisse terrestres ».

Enfin, la Commission Enfance souhaite vivement que les futurs utilisateurs (enfants, ados mais aussi parents) s'impliquent dans le projet. N'hésitez pas à laisser vos coordonnées en mairie si vous souhaitez participer à l'aventure !



Sébastien FAUST



TRAVAUX SUR LE MALVAL DANS LE CENTRE-VILLE DE LA FOUILLOUSE



AVANT



APRÈS

Le tronçon du Malval situé depuis l'aval de la rue de la Libération jusqu'à son embouchure avec le Furan traverse le centre-ville de La Fouillouse. Le cours d'eau présentait des érosions marquées de ses berges et une incision du fond de son lit.

Une étude réalisée en 2013 a proposé une série d'aménagements du cours d'eau visant à réduire le risque d'inondation et restaurer la qualité écologique et paysagère du Malval.

En complément des travaux réalisés sur le pont de la rue Sainte-Anne et les berges, des travaux à l'aval du pont ont été effectués à l'automne 2021 avec les objectifs suivants :

- réhabiliter écologiquement et passagèrement le Malval dans la traversée urbaine,
- restaurer une ripisylve (végétation de bords de cours d'eau) fonctionnelle (Les plantations seront réalisées en fin d'année),
- stabiliser le niveau du fond du lit.

Les travaux ont permis également de favoriser le déplacement des espèces terrestres et piscicoles et l'insertion paysagère du cours d'eau dans le contexte urbain, ainsi que l'amélioration de la qualité du fond du lit. Ils ont consisté en :

- la destruction du mur rive droite,
- le talutage de la rive gauche en pente douce et la protection du pied de berge en génie végétal (fascines de saules),
- des plantations sur les talus,
- l'aménagement et la suppression de seuils dans le lit de manière à assurer la continuité écologique permettant la migration des poissons depuis le Furan vers le Malval,
- la pose de dispositifs d'amélioration de l'habitat piscicole (blocs rocheux dans le lit du cours d'eau).

La protection des pieds de berge en Génie végétal ainsi que les plantations seront réalisées cet hiver. Ces travaux, sous maîtrise d'ouvrage Saint-Etienne Métropole, sont financés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région Rhône Alpes et le Département de la Loire.

AMÉNAGEMENTS À VENIR

Afin de poursuivre l'amélioration de notre cadre de vie à La Fouillouse, nos équipes techniques travaillent "d'arrache pied" aux projets suivants :

- Parking du dojo (création de place de stationnement)
- Allée des Pervenches (suppression d'un escalier dangereux qui sera remplacé par un trottoir)
- Chemin de la Grand Font (réfection du revêtement de la chaussée piéton)
- Parc Guichard, création d'un cheminement piéton en béton désactivé
- Rue de la Libération création d'un local poubelle
- Aménagement de la route de St Héand
- Construction d'une maison commune des jardiniers
- Plantation d'un verger conservatoire et aménagement écologique des Berges du Malval
- Création de nouveaux vestiaires du Foot
- Aménagement du cimetière pour passage au zéro phyto et engagement de la commune dans ce label



NOUVEAUX COMMERÇANTS

PRÉ DE CHEZ VOUS

Une nouvelle enseigne s'est installée dans l'ancien bâtiment du Crédit Agricole. Cette épicerie gérée par une société "économie sociale et solidaire", représentée par Louis DI ROCCO, offre des produits du terroir en utilisant les circuits courts entre producteurs et consommateurs : fruits, légumes, fromage, produits laitiers, charcuterie, viande, chocolats, yaourts, glaces, œufs, pain, boissons...

27 Rue de la Libération, 42480 La Fouillouse - 04 77 53 13 12
Du lundi au samedi : 9h30 – 19h30, Dimanche : 9h – 13h



GRINGOS

"Doudou Snack" Exit !!! Sandali ABDELMOUNAINE, ex associé de Doudou, a repris le snack, Rue de la Libération. Il propose depuis juillet un large choix de plats faits maisons. Ouvert tous les jours, sauf lundi et dimanche matin, de 11h à 14h et de 17h30 à 21h30 en semaine et 22h le week-end.

32 Rue de la Libération, 42480 La Fouillouse - 04 77 30 18 57
Du mardi au jeudi : 11h - 14h & 17h30 - 21h30
Vendredi et samedi : 11h - 14h & 17h30 - 22h
Dimanche : 17h30 - 22h



AU CŒUR FIDÈLE

Jérôme BASTY avec son enseigne "aux saveurs d'antan", boulangerie située 7 Rue Centrale a cédé cet été à Almaric et sa compagne Alysée, le flambeau de sa boulangerie. Ce jeune couple originaire de l'Ardèche et après un parcours multiple, a choisi de poser ses valises et enflammer nos papilles pour notre plus grand plaisir. C'est avec un réel plaisir que nous leur souhaitons la bienvenue et une très bonne intégration dans notre commune.

7 Rue Centrale, 42480 La Fouillouse





RAM

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

UNE STRUCTURE INDISPENSABLE ET TRÈS APPRÉCIÉE
DES ASSISTANTES MATERNELLES ET DES ENFANTS.



Sébastien FAUST

UNE ANNÉE COMPLIQUÉE.

Jusqu'en août 2020, l'animation du RAM était assurée par une employée d'Andrézieux-Bouthéon qui était détachée à La Fouillouse une journée par semaine. Pour des raisons administratives, ce fonctionnement n'a malheureusement pas pu être reconduit.

Il a donc fallu créer un poste spécifique pour la commune. Avec un contrat d'une journée hebdomadaire à la clé, le recrutement ne s'est pas avéré des plus facile et le RAM a connu une période de deux mois sans activité. Nous avons cependant eu la chance de recevoir la candidature de Jessica Peyroche-Michalon qui a repris les choses en main avec brio dès décembre 2020.



En pleine période de COVID et avec les contraintes sanitaires, elle a su redonner vie au RAM grâce à une grande faculté d'adaptation. Elle a notamment été très impliquée dans le changement de lieu d'accueil des Assistantes Maternelles. En effet, le RAM occupait jusqu'alors une partie des locaux du Périscolaire. Au vu des contraintes sanitaires, cette situation devenait trop compliquée à gérer. Avec l'aide des Services Techniques, le RAM s'est installé avec succès dans la salle de gymnastique attenante à la salle polyvalente.

L'ANNÉE DU REBOND.

Le contrat de Jessica Peyroche-Michalon s'est terminé en août 2021 et elle a pris la décision de se diriger vers une nouvelle opportunité. Nous la remercions pour tout ce qu'elle a pu apporter à la petite enfance de notre commune durant ses mois de présence.

Nous faisons donc face à une nouvelle vacance de poste pour cette rentrée 2021. Cependant, à la suite de plusieurs échanges avec la CAF, il s'est avéré que la taille de la commune et le nombre d'Assistants Maternelles étaient largement suffisants pour étendre le temps d'action du RAM, afin d'offrir des services plus fréquents et plus complets. C'est pourquoi le Conseil Municipal du 20 décembre a voté le passage du contrat de 7 à 14 heures hebdomadaires.



Depuis début novembre, le RAM est animé par une nouvelle recrue, Julia Champailier, et est ouvert deux journées par semaine, les mardis et jeudis. Les matinées sont consacrées à l'accueil des enfants autour de jeux, d'activités manuelles, d'animations ou de simples échanges. Les deux autres demi-journées seront consacrées aux nombreuses tâches administratives et au conseil auprès des parents et des Assistants Maternelles.

CANTINE

À COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2021, QUELQUES MODIFICATIONS APPORTÉES AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR, VALIDÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2021.



Sébastien FAUST

Depuis plusieurs années, la fréquentation de la cantine municipale est en hausse constante et le personnel municipal a dû s'adapter pour que le service continue de fonctionner pleinement. Il était temps de mettre en adéquation le

règlement intérieur de la cantine avec cette situation en y apportant quelques modifications.

MAJORATION

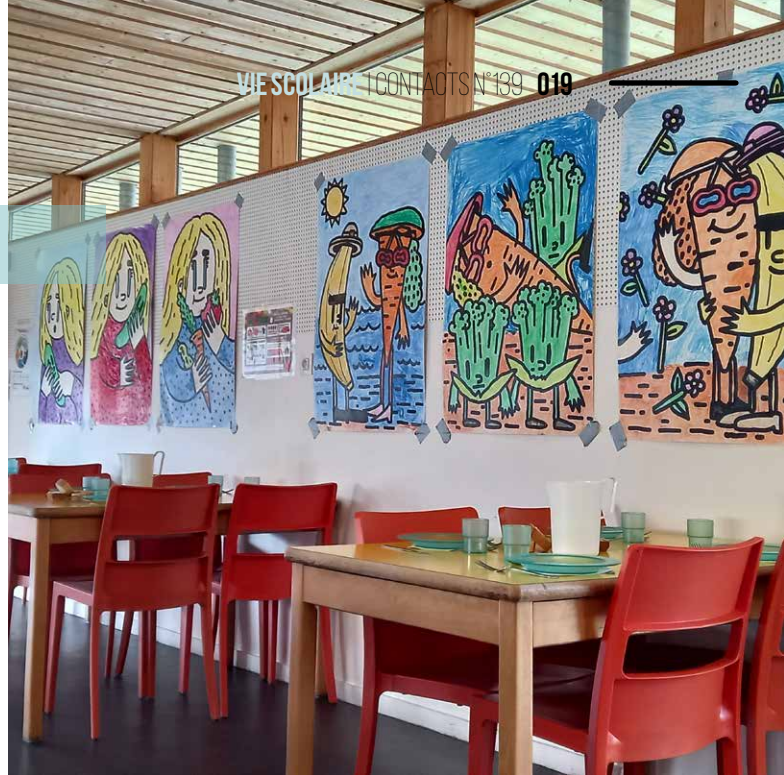
La préoccupation principale du personnel de cuisine est de préparer pour les enfants des repas qui soient appréciés, équilibrés et la majeure partie du temps, cuisinés avec des produits frais. La commande de produits de qualité en quantités justes est par conséquent une tâche délicate et c'est pourquoi il est demandé aux familles de réserver ou d'annuler les repas de leurs enfants au plus tard le jeudi soir pour la semaine suivante.

Or, depuis plusieurs mois, trop de familles ne respectent malheureusement plus ce délai. L'équipe de cuisine a dû faire trop souvent face à des situations où le nombre d'enfants présents était bien supérieur à ce qui était prévu, allant parfois jusqu'à atteindre quarante enfants supplémentaires. Un véritable casse-tête pour la gestion des portions !

C'est donc pour tenter d'éviter la répétition de ces situations que la majoration de repas réservés hors délai a été fixée à 100% du prix du repas à compter du 1er octobre 2021.

PANIER-REPAS

Le panier-repas est un service proposé depuis de nombreuses années par la cantine municipale,



consistant à permettre aux enfants qui ont des allergies alimentaires de manger avec leurs camarades de classes un repas fourni par les familles concernées.

À la suite de concertations avec les élus de la commission enfance et le personnel de cantine, il a été décidé d'étendre ce service aux familles qui, par convictions, souhaitent que leurs enfants adoptent un régime alimentaire sans viande de porc ou végétarien. Les familles qui souhaitent bénéficier de ce service doivent le signaler au service enfance de la commune afin que leur compte du Portail Famille soit adapté à leur demande. Ils pourront alors, en fonction des menus proposés, choisir les jours où ils souhaitent bénéficier du panier-repas.

Ce service est facturé 2,20€ et les familles doivent fournir un repas dans un récipient hermétique étiqueté. Il y a bien entendu la possibilité de réchauffer les aliments sur place.

IMPAYÉS

Il est tout d'abord important de rappeler que la cantine municipale est un service public. Par conséquent, c'est le Trésor Public qui a toute latitude pour mettre en recouvrement tout impayé éventuel.

Cependant, avant d'en arriver à cette situation, la municipalité a détaillé dans le règlement intérieur les différentes étapes possibles avant la mise en recouvrement. Cette procédure est en conformité avec les préconisations du Défenseur des Droits.

En cas d'impayé, il sera proposé un échelonnement des règlements, puis si nécessaire, une entrevue avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) afin d'essayer de trouver une solution adaptée.

Si, à la suite de ces démarches aucun accord n'est trouvé, le Trésor Public est chargé de la mise en recouvrement de la dette et la municipalité a la possibilité d'exclure les enfants des familles concernées de la cantine jusqu'au remboursement complet.



INAUGURATION MINI-BUS ASSOCIATION

Lundi 11 Octobre, la livraison du mini-bus a eu lieu avec les annonceurs et les membres du conseil municipal. Ce mini-bus financé par des commerçants est une location longue durée sans investissement grâce au principe de la régie publicitaire.

Toutes les associations feuillantines pourront en bénéficier. Pour cela se renseigner pour la réservation et les conditions auprès de La Mairie.

La municipalité remercie tous les annonceurs.



FORUM DES ASSOCIATIONS



Ce 4 septembre s'est tenu à la salle socio sportive le forum des associations organisé par l'OMS

Une trentaine d'associations y participaient pour la plus grande joie des grands et des petits,

après les moments difficiles dus à la crise sanitaire.

Un choix d'activités très divers était proposé ; sportive, sociale et culturelle, enfance.

Les organisateurs avaient installé un tapis de course, et chaque kilomètre effectué rapportait 10€ à l'association CHU KIDS, qui intervient dans les hôpitaux pour soulager la vie des enfants hospitalisés.

Au total c'est 530€ qui ont été récoltés (400€ de course, 100€ du baby-Club Feuillantins et 30€ d'un donateur)

Merci à tous

TENNIS CLUB

C'est la reprise !

Après une saison chaotique, pendant laquelle le Tennis Club a pu assurer une grande majorité des séances de l'école de tennis pour les plus jeunes, les entraînements reprennent enfin.

Notre moniteur diplômé d'état dédie ses heures d'enseignements :

- La journée du mercredi, pour les jeunes, et en particulier le Mini Tennis pour les enfants à partir de 4 ans
- Les soirées de lundi, mercredi et jeudi, consacrées aux adultes.

Nous vous informons qu'il reste des places disponibles à l'école de tennis, et en particulier :

- Pour les tout petits à 14h le mercredi.
- Pour les ados (nés entre 2004 et 2006) à 15h30 et 17h le mercredi.

Nous proposons une séance d'essai gratuite ! Contactez-nous pour participer !



Les compétitions individuelles et en équipes sont à nouveau programmées aussi, avec en particulier les championnats interclubs par équipe SENIOR+ (Les équipes hommes et femmes évoluent en Interdépartemental durant l'automne). A titre individuel, nos joueurs participent aux championnats de la Loire dans diverses catégories.

La location ponctuelle est toujours possible pour des personnes non adhérentes au club : créneau de 1h30 pour un montant de 10€. (La réservation du terrain et la délivrance d'un code d'accès se faisant à distance). Réservez sur Ten'Up ou Prenez contact !

BIENVENUE

JUIN 2021

Rafael CHAUMETTE 2-juin
 Raphaël DO NASCIMENTO 14-juin
 Aylan YAVAS 15-juin
 Sohan CHAVASSIEUX 27-juin
 Mael FERRATON 29-juin

JUILLET 2021

Clara PIGNET 5-juil.
 Swaeli RIVIER 10-juil.
 Léonie GUEYFFIER 15-juil.
 Emna TLILI 17-juil.
 Cassandre JOURDAN 19-juil.
 Martin SUPIOT GENEST 20-juil.
 Melina DE SA BRITO 22-juil.
 Sarah BIID 23-juil.
 Anaé PITAVAL 30-juil.
 Maylone SANCHEZ-BAQUERO 30-juil.
 Isaac LESSIRE 31-juil.

AOÛT 2021

Sasha TOUZELET 7-août
 Ambre BRUYAS 8-août
 Léandre FOURNIER 16-août
 Eden DE CARVALHO DA COSTA 18-août
 Iléna PENA 21-août
 Auxence ROUSSON 26-août

AOÛT 2021

Maëva BRUYERE 5-sept.
 Raphaël BUFFIERE 9-sept.
 Kais ZEKRI 26-sept.

FÉLICITATIONS

JUILLET 2021

Margaux VIGNET
 & Florian LAROCHE 3-juil.

François LAVAL
 & Charlène CUSTODIO 3-juil.

William GIRARD
 & Emilie MARTINEZ 10-juil.

Alain GOUNANT
 & Laurence CLEMENT 13-juil.

Jérôme BARRE
 & Marilyn TENDILLE 24-juil.

SEPTEMBRE 2021

Michael GUERTENER
 & Rahnia MEKAOUI 3-sept.

Charles PERRONNET
 & Céline BOUSQUET 4-sept.

Malaurie BRUEL
 & Matthieu NICOLI 4-sept.

Alexandre DÉLÉAGE
 & Marine MEYRIEUX 25-sept.

Renaud BOURLIER
 & Stéphane GUICHARD 25-sept.

AU REVOIR

JUIN 2021

Marie VALLOT née FAYOLLE 20-juin
 Jeanne COUBERT née CLOUVEL 26-juin

JUILLET 2021

Jean-Paul GARNIER 13-juil.
 Marcel CARROT 22-juil.
 Roger RANGHEARD 25-juil.

SEPTEMBRE 2021

Gilles BOULARD 5-sept.
 Josette OUILLOON née GUERRA 10-sept.
 André BERGER 24-sept.

OCTOBRE 2021

Madeleine BONFILS née ROBERT 5-oct.
 Maryse COLOMB née VEYRENC 7-oct.
 Anne BRUEL née MORETON 8-oct.
 Jean BARDIER 12-oct.
 Louise ROUCHOUSE née MÉLONI 16-oct.
 Xavier BIENARIVE 17-oct.
 Renato VIGLIA-RON 21-oct.
 Marie PANDRAUD née VARENNE 25-oct.
 Pauline MAZANCIEUX 25-oct.
 Marcel VIVIEN 26-oct.

NOVEMBRE 2021

Gilbert CHANAS 6-nov.

Collectif Culturel Feuillantins organise :

SEMAINE CULTURELLE DU 7 AU 15.05.22

LES BISTROTS FEUILLANTINS D'ANTAN DES ANNÉES 1930 À 1950

Exposition : du samedi 7 mai au jeudi 12 mai 2022 au Jardin d'Hiver

Spectacles : 14 mai et 15 mai - Salle Polyvalente. Dansant,

chantant, musical et brèves de comptoir

Conférence : le samedi 7 mai

Salle de la Feuillantins

Avec la présence de l'Audition d'Orgue

Circuit des anciens bistrots

de la Fouillouse toute la semaine

**Du 17 au 19.12.21**

MARCHE DE NOËL

SALLE SOCIO SPORTIVE

30.01.22

LOTO COMITE DE JUMELAGE

BELGIOISO

SALLE POLYVALENTE

29 et 30.01.22

TOURNOI DE BADMINTON

JARDIN D'HIVER

13.03.22

LOTO DES ANCIENS COMBATTANTS

JARDIN D'HIVER

À partir de 13h

 **Thermoconcept**
 Forézien
 Votre spécialiste en économie d'énergie

 **RECONNU GARANT ENVIRONNEMENT RGE**

 PARTENAIRE ECONOMIES D'ÉNERGIE D'EDF

CHAUFFAGE

CLIMATISATION

Pompe à chaleur haute température 80°C
 qui remplace chaudière fioul, gaz ou bois

ZAC des Murons - 454 rue François Durafour - Andrézieux-Bouthéon
 04 77 55 10 96 - www.tcf-loire.fr



35 rue de St Etienne
 SAINT-HEAND 42570



06 61 72 18 60

www.3gimmobilier.com/davidmorel

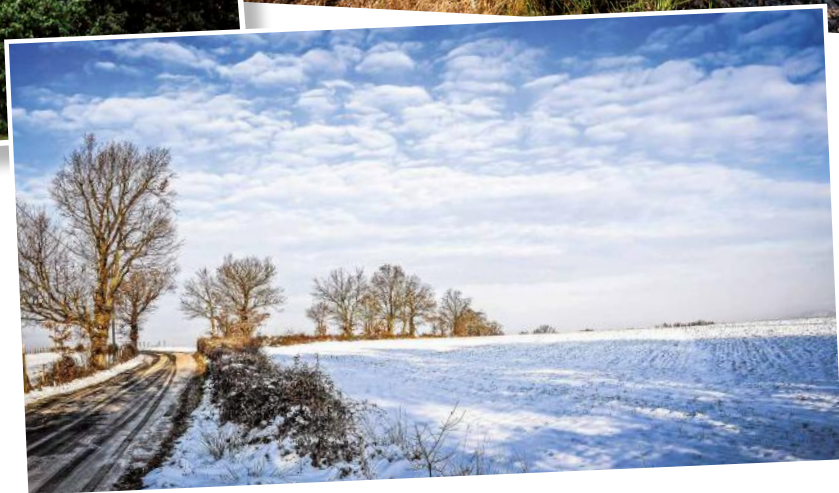


LA FOUILLOUSE

VUE PAR LES FEUILLANTINS



PHOTOS ARMEL NOIRY



VOUS AUSSI VOUS AVEZ DE BELLES PHOTOS DE LA FOUILLOUSE ?
Merci de bien vouloir contacter Valérie PICQ à la Mairie ou par mail : vpicq@lafouillouse.fr



1^{er} réseau MONDIAL spécialiste de la piscine!

Un SAVOIR-FAIRE au service de vos exigences.

Un SUIVI RIGOUREUX qui assure
votre tranquillité d'esprit.

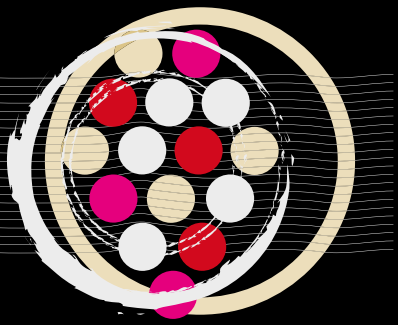
Une GARANTIE 10 ANS unique pour profiter
longtemps de votre piscine.



Plongez dans
LE BONHEUR



42, AVENUE BENOÎT FOURNEYRON 42480 LA FOUILLOUSE
Tél. 04 77 55 69 06 la-fouillouse.piscinedesjoyaux.fr



*Une équipe de Pro
pour vous conseiller !*

LABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ.

Vin Champagne Spiritueux
Sélection de vins de France et du monde, Gamme de vins Bio
Nombreuses idées cadeaux

DEPUIS 1903

CAVE PIOTEYRY

64 rue de la libération 42480 LA FOUILLOUSE

04 77 30 10 26

www.votrebouteille.com

SARL RICCIARDI



**- PLATRERIE -
- PEINTURE -
- DECORATION -**

62 rue de la Liberation - 42480 LA FOUILLOUSE

T 04 77 80 66 15 - 06 11 19 69 07



A G E N C E

D I A G N O S T I C

I M M O B I L I E R

DIAGNOSTICS PLOMB/AMIANTE • CERTIFICAT DE SUPERFICIE
ENERGÉTIQUES GAZ/ELECTRICITÉ • MISE EN COPROPRIÉTÉ
DIAGNOSTIC TECHNIQUE (S.R.U) • ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉS

LA FOUILLOUSE - AMBERT

TEL. 04 77 46 69 39

www.agence-diagnostic-immobilier.com

NANTAS

Depuis 1955



SPA - SAUNA - HAMMAM

La Porchère, RD 1082 - 42480 LA FOUILLOUSE

04 77 91 09 09 | Nantas Spa | nantas.spa



FALCONNIER
Peinture Service

VENTE Peinture Déco & Bâtiment
Papier Peint
Revêtement de sol

4 impasse côte Thiollière - 42000 SAINT-ETIENNE

TEL : 04.77.95.66.65 FAX : 04 77 95 65 76

PEINTURE SERVICE

MODE - PROJET

CRÉATEUR D'ESPACE INTÉRIEUR

CONSEILS EN AMÉNAGEMENT
ET DÉCORATION D'INTÉRIEUR

PANEL DE PRESTATIONS
TOTALEMENT PERSONNALISABLE

SIMULATION 3D



4 rue des grandes maisons | 42480 La Fouillouse

04 77 81 22 78

modeprojet@gmail.com | www.mode-projet.fr



CARRELAGE Xavier Javelle
de Père en Fils

6 allée du pilat
42480 LA FOUILLOUSE

04 77 30 23 93 | 06 78 00 70 48

Maître Artisan

Spécialiste des terres cuites

xavier.javelle@orange.fr



04.77.30.29.34

www.ordisolution.fr

Vente & Dépannage informatique
Intervention à domicile déductible des impôts
Particuliers & Professionnels

Ordisolution

Magasin : 8 rue des grandes maisons La Fouillouse